



TROPHÉES CGI 2012

Efficacité énergétique des bâtiments



Finale des Trophées du commerce Interentreprises

29 mars 2012

Le groupe



Créé en 1922, SOCOMEC est un groupe industriel français indépendant de 2900 personnes, spécialisé dans la disponibilité, le contrôle et la sécurité de l'énergie électrique basse tension pour l'industrie et le tertiaire.

Une présence mondiale

Fortement implanté à l'international avec des représentations dans plus de 70 pays, dont 23 filiales, le groupe SOCOMEC est un acteur majeur sur le marché mondial de la distribution de puissance basse tension. En France, le groupe est présent à travers un réseau de 14 agences régionales.

Focalisée sur les clients industriels et grands tertiaires et leurs des applications cibles, l'organisation du groupe s'appuie sur deux activités autonomes :

- SOCOMEC SCP, expert en solutions de coupure et de protection
- SOCOMEC UPS, spécialiste des alimentations de sécurité.

Un contact direct

La force de vente spécialisée travaille en direct avec ses clients. Son écoute et sa disponibilité s'allient pour mieux accompagner la définition des besoins et garantir le respect des engagements pris. Un nouveau centre de distribution européen, implanté en France, symbolise la volonté de maîtriser la chaîne logistique pour répondre aux besoins de délais courts.

Une innovation permanente

En consacrant plus de 10% de son CA à sa R&D, SOCOMEC se donne les moyens de ses ambitions : avoir toujours une technologie d'avance. Elle conditionne la pérennité de l'entreprise qui doit se différencier de tous les généralistes du marché et coller au plus près des attentes et des contraintes de ses clients.



Finale des Trophées du commerce Interentreprises

29 mars 2012

Un développement pérenne

Favorable à un développement pérenne, SOCOMEC adhère au «Global Compact», le pacte international des Nations Unies prenant en compte les impacts sociaux et environnementaux de la mondialisation. Entreprise citoyenne, elle affiche l'ambition de préserver les emplois dans sur ses sites historiques européens.

En s'adossant sur le potentiel de croissance de ses deux activités historiques, le groupe entend profiter de l'effet accélérateur de ses nouveaux marchés, notamment **l'efficacité énergétique**, pour tripler son chiffre d'affaires en 10 ans. Les perspectives 2011 s'inscrivent dans cet élan. Malgré un tassement attendu de la croissance mondiale, les ventes du groupe devraient progresser de 13,6 %. Le nouveau métier lié à l'Efficacité Energétique imprime une dynamique prometteuse dans les réseaux commerciaux. Avec le rachat de la société Vertelis, le groupe SOCOMEC s'inscrit dans une démarche de développement d'une offre globale sur le marché de l'efficacité énergétique.

L'efficacité énergétique, un enjeu majeur

La Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (Grenelle 2) rend obligatoire à partir du 1er janvier 2012 pour tous les bâtiments existants à usage tertiaire ou dans lesquels s'exerce une activité de service public :

- la réalisation de « travaux d'amélioration de la performance énergétique » au plus tard le 31 décembre 2019 »,
- la publication du constat du respect de l'obligation de travaux en annexe aux contrats de vente et de location

Les sociétés privées de plus de 500 personnes doivent réaliser d'ici le 31 décembre 2012 :

- un Bilan Carbone (Bilan des émissions de gaz à effet de Serre GES) et
- une synthèse des actions envisagées pour réduire leurs émissions de GES.

Ce bilan doit être rendu public et mis à jour au moins tous les trois ans.

Pour les bâtiments existant, les objectifs du Grenelle peuvent se décliner en deux étapes. En 2012, la consommation énergétique moyenne devra avoir été réduite de 12 %, ce qui correspond à un seuil de consommation qui ne devra pas dépasser 210 kWh / m² / an.



Finale des Trophées du commerce Interentreprises

29 mars 2012

En 2020, la consommation énergétique moyenne devra avoir été réduite de 38 %, ce qui traduit par des immeubles qui ne devront pas consommer plus de 150 kWh / m² / an.

Quelles solutions d'efficacité énergétique pour satisfaire aux exigences de la RT 2012 ?

Parmi les solutions possibles, on peut noter celles consistant à :

- Intégrer des systèmes de régulation et d'automatisation (que ce soit pour le chauffage, l'éclairage ou même la veille des appareils électriques). Plusieurs solutions sont envisagées comme des détecteurs de présence, des automates, un interrupteur global, des capteurs (température, ensoleillement...).
- **Maitriser l'énergie en la mesurant, en l'affichant et en proposant des systèmes de télé-service ou de management de l'énergie avec une mise en place d'objectifs et de bilans sur les consommations**

La problématique commerciale

La société SOCOMEC est particulièrement bien implantée dans l'industrie, secteur historique du groupe. SOCOMEC s'est en effet positionné comme un pionnier de l'efficacité énergétique dans l'industrie. Elle doit aujourd'hui trouver de nouveaux relais de croissance pour assurer son développement. Le marché du grand tertiaire (immobilier d'entreprises) représente un gisement inexploité par la société.

Les sites existants du grand tertiaire n'ayant pas été construits dans les soucis d'optimiser leurs consommations ont particulièrement besoin d'une solution d'efficacité énergétique dédiée. Pour répondre à cette exigence, la ligne Retrofit permet d'ajouter des points de comptage et de mesure énergétique. Le parc immobilier grand tertiaire en Ile de France représente un gisement important de développement. Le marché de la rénovation dispose d'un gisement pour le secteur qui s'octroie près de 43% de la consommation d'énergie, alors que le taux de renouvellement des bâtiments ne représente qu'à peine 1% par an des surfaces utilisées ou disponibles. Plus de 80% des gisements d'économie d'énergie et de réduction des GES (Gaz à Effet de Serre) résident dans les bâtiments existants.



Finale des Trophées du commerce Interentreprises

29 mars 2012

Votre mission commerciale au sein de l'agence IdF

ATC attaché(e) à l'Agence de Fontenay sous-bois, vous devez proposer à votre responsable commercial un plan d'action commerciale et de communication pour promouvoir la gamme de solutions EFFICACITE ENERGETIQUE auprès du segment grand tertiaire.

Les actions proposées à votre responsable commercial devront prendre en compte la spécificité du segment cible, et s'inscrire dans la politique commerciale globale du groupe SOCOMEC. Ces solutions devront pouvoir être déclinées au niveau national.

Le professionnalisme de votre présentation, la pertinence et le réalisme de vos propositions, et l'originalité de votre démarche sont autant d'éléments d'évaluation qui seront pris en compte.

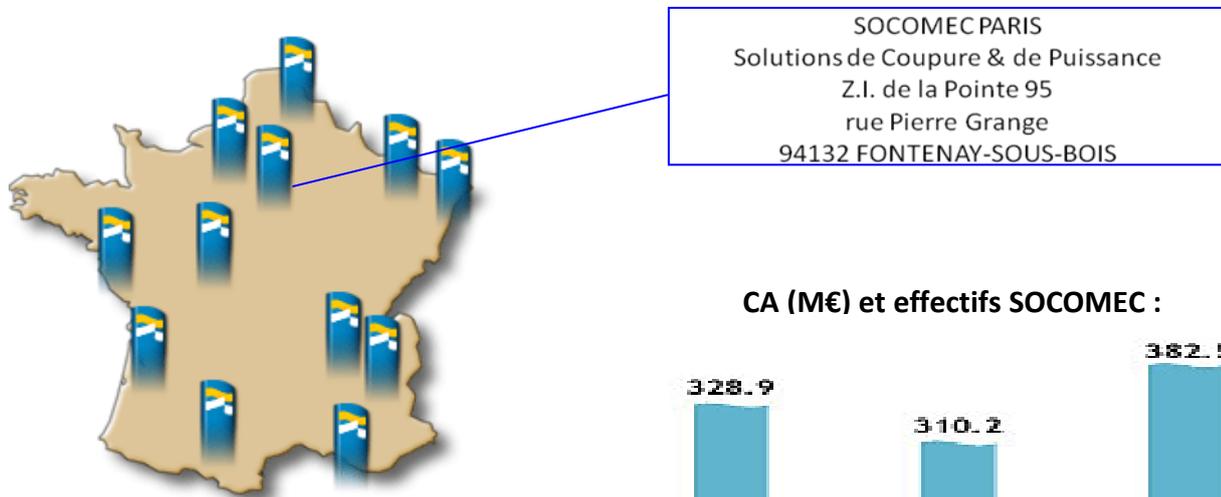


Sommaire des annexes

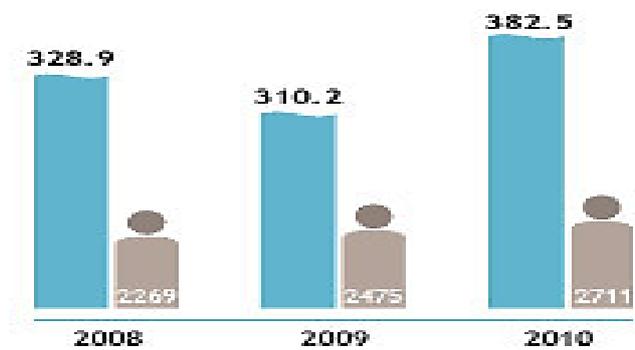
Annexe 1 :	SOCOMECC, une implantation nationale	page 7
Annexe 2 :	Le parc tertiaire en Ile de France	page 9
Annexe 3 :	Communiqué de presse Avril 2011	page 10
Annexe 4 :	Le référentiel de l'efficacité énergétique	page 11
Annexe 5 :	Le bâtiment au cœur des enjeux énergétiques	page 12
Annexe 6 :	La Norme Européenne NF EN 15232 et les labels	page 13
Annexe 7 :	Les étapes d'amélioration de l'efficacité énergétique	page 15
Annexe 8 :	Un exemple de mise en œuvre de l'efficacité énergétique	page 18
Annexe 9 :	Une action commerciale SOCOMECC au niveau national	page 19
Annexe 10 :	Exemple d'action commerciale dans le secteur de la protection électrique	page 20
Annexe 11 :	Exemples d'actions commerciales dans le secteur de l'efficacité énergétique	page 21
Annexe 12 :	Exemple d'action de communication au niveau national	page 22
Annexe 13 :	La gamme des produits énergétiques SOCOMECC	page 23
Annexe 14 :	Les familles Mesure, Gestion et Analyse	page 24
Annexe 15 :	Les aides financières	page 25



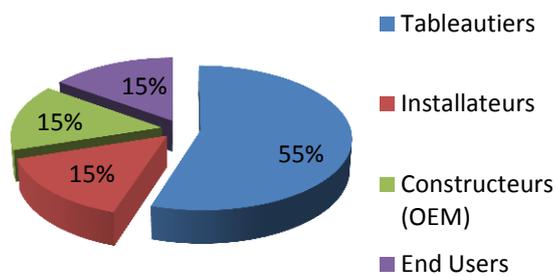
Annexe 1 : SOCOMEC, une implantation nationale



CA (M€) et effectifs SOCOMEC :



Répartition du CA SOCOMEC France par type de clients :



Répartition du CA End Users par catégories :

Industrie	70%
Gros tertiaire	30%
Domestique	0%



Finale des Trophées du commerce Interentreprises

29 mars 2012

Les résultats en efficacité énergétique pour 2011 : moins de 1M€.

Répartition du CA Efficacité énergétique :

- Des produits (Ligne Retrofit, Diris, Countis...) (50%)
- Du Soft (20%)
- Du Service Informatique (Adaptation) (10%)
- Du Service chez le client (mise en service) (20%)

Le périmètre traditionnel des clients (Industrie principalement) étant déjà largement couvert, SOCOMEC fonde de grosses ambitions dans le gros tertiaire, secteur où l'entreprise est bien moins implantée.

L'offre Socomec + Vertelis doit permettre d'attaquer cette cible avec une offre globale : Produit, soft et service.

Les équipes SEE (Solution Efficacité Energétique) travaillent sur les projets liés aux clients traditionnels et prospectent sur des cibles gérant des parcs tertiaires (conseil général, gestionnaires privés, Service Immobiliers des banques, etc..).

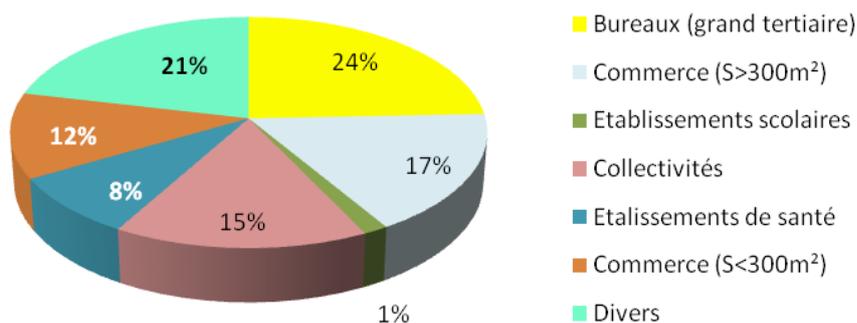


Annexe 2 : Le parc tertiaire en Ile De France

Le parc tertiaire : Bureaux, commerces, équipements publics d'enseignements, de santé, de loisirs.

- 201 millions de m² en Ile-de-France (45% du parc France)
- Parc de bureaux : 49 millions de m², dont 48% anciens.
- Taux de renouvellement (neuf) : 1% an
- Consommation moyenne 201 kWh/m²/an

Répartition des surfaces immobilières tertiaires en IdF en 2010 :



73% des surfaces occupées sont en pleine propriété, et peu en copropriété. Les intervenants dans la gestion des parcs immobiliers d'entreprise sont nombreux :

- Décideurs financiers,
- Techniciens,
- Maitres d'ouvrage
- Propriétaires,
- Architectes
- ...



Annexe 3 : Communiqué de presse avril 2011

Communiqué de presse



Le 01 avril 2011

La société VERTELIS rejoint le groupe SOCOMEC

Avec l'intégration de Vertelis, l'une des sociétés françaises leader dans les portails web de gestion d'énergie, SOCOMEC propose dorénavant une des offres les plus abouties et les plus performantes sur le marché de l'efficacité énergétique, du capteur au portail web.

Fondée en 2006, Vertelis s'est rapidement fait un nom dans le domaine restreint des progiciels de supervision. Progressivement étoffée d'une vingtaine de collaborateurs la start-up, basée à Massy et dirigée par Tony Gomes, a mis au point une nouvelle génération de solutions appelée Server IT qui introduit l'approche innovante d'hypervision technique et énergétique rendant l'information plus lisible et efficace.

Cette brique technologique complète idéalement la chaîne de mesure SOCOMEC (capteurs, compteurs et centrales de mesures) dont la précision et la qualité font depuis bien longtemps références auprès des utilisateurs. La nouvelle solution ainsi constituée (progiciel + instrumentation + services)- rebaptisée Vertelis - répond parfaitement aux préoccupations des gestionnaires, exploitants ou occupants de bâtiments tertiaires, industriels ou de collectivités qui disposent ainsi d'un outil décisionnel puissant et qui peuvent aussi communiquer sur des indicateurs clés. Cette solution complète, qui s'intègre dans le système d'information de l'entreprise, permet d'identifier rapidement les gisements d'économie pour obtenir jusqu'à 30% de réduction sur la facture énergétique.

L'intégration de Vertelis dans le groupe SOCOMEC répond à une logique technologique permettant de proposer l'offre complète la plus innovante et la plus performante du marché de la mesure et du suivi énergétique (...).

Contact presse SOCOMEC :

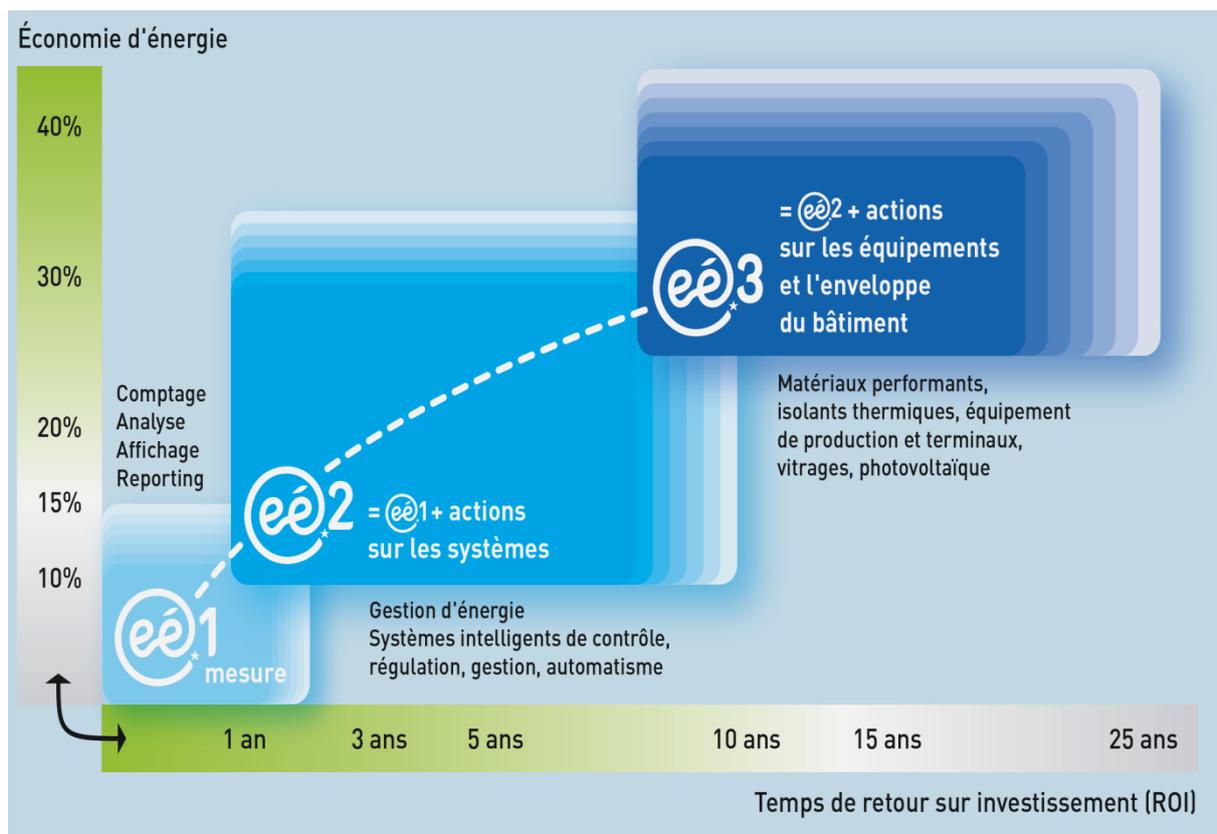
Alain GAMBA, Direction de la Communication



Annexe 4 : Le référentiel de l'efficacité énergétique

Ce référentiel est destiné aux maîtres d'ouvrages souhaitant améliorer l'efficacité énergétique de leur bâtiment en appréhendant les pertinences d'une telle rénovation énergétique, en classant selon trois catégories différentes d'actions d'Efficacité Énergétique.

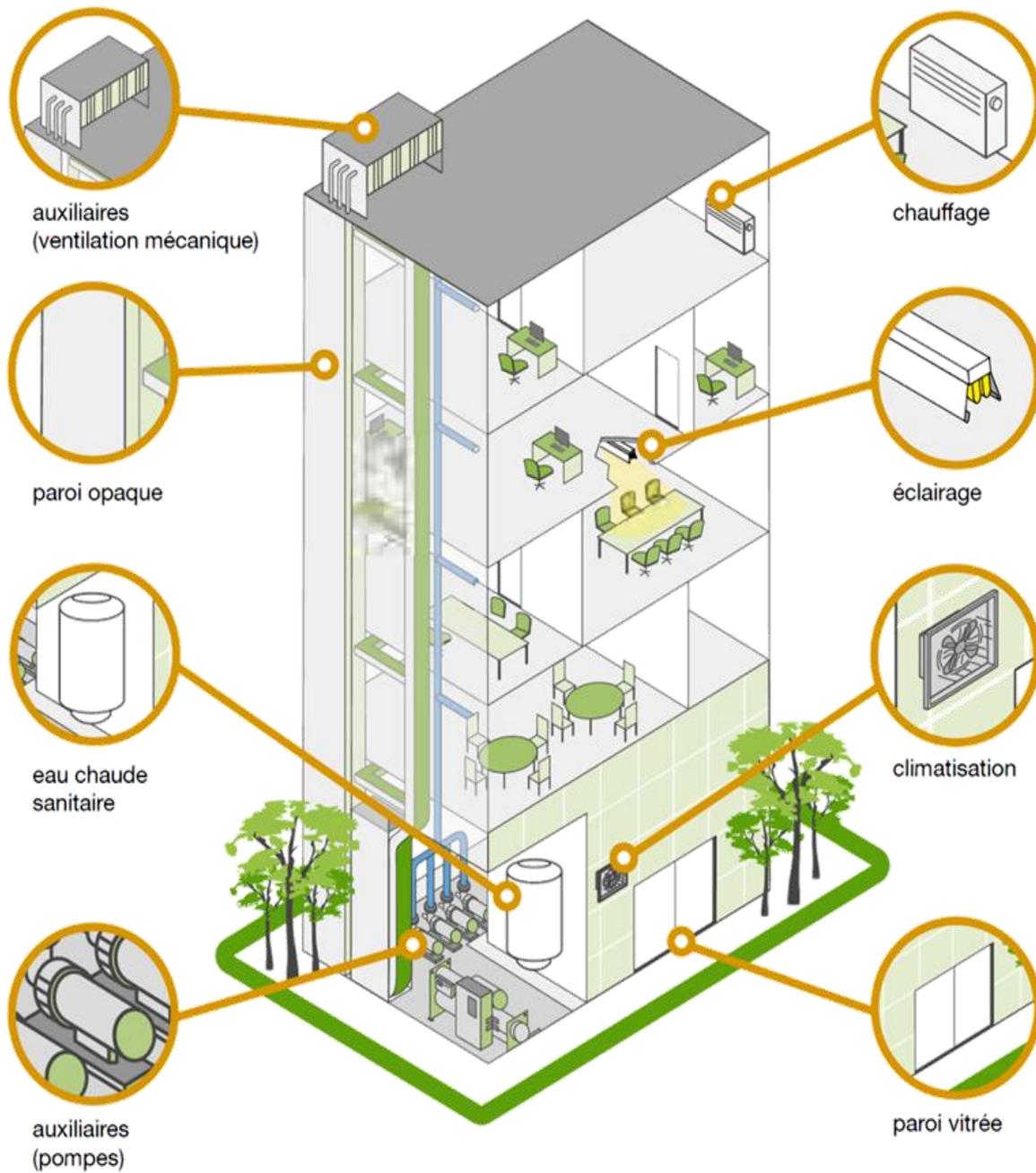
- Classe EE1 - du type Mesure pour l'amélioration de la performance énergétique par des actions de sensibilisation des utilisateurs et leurs comportements.
- Classe EE2 - du type EE1 avec en plus des actions sur la gestion de l'énergie, les systèmes intelligents, de contrôle, la régulation, la gestion et les automatismes visant à optimiser les outils de consommation grâce à l'automatisation.
- Classe EE3 - du type EE2 avec en plus les actions sur les équipements et l'enveloppe du bâtiment agissant dans tous les domaines possibles de l'efficacité énergétique.



Sources : Référentiel des actions d'efficacité énergétique développé conjointement par le syndicat ACR, la FFIE et le GIMELEC

Annexe 5 : Le bâtiment au cœur des enjeux énergétiques

Le bâtiment représente 43 % de l'énergie finale totale consommée et 23 % des émissions de gaz à effet de serre produites en France.





Annexe 6 : La norme Européenne NF EN 15232 et les labels

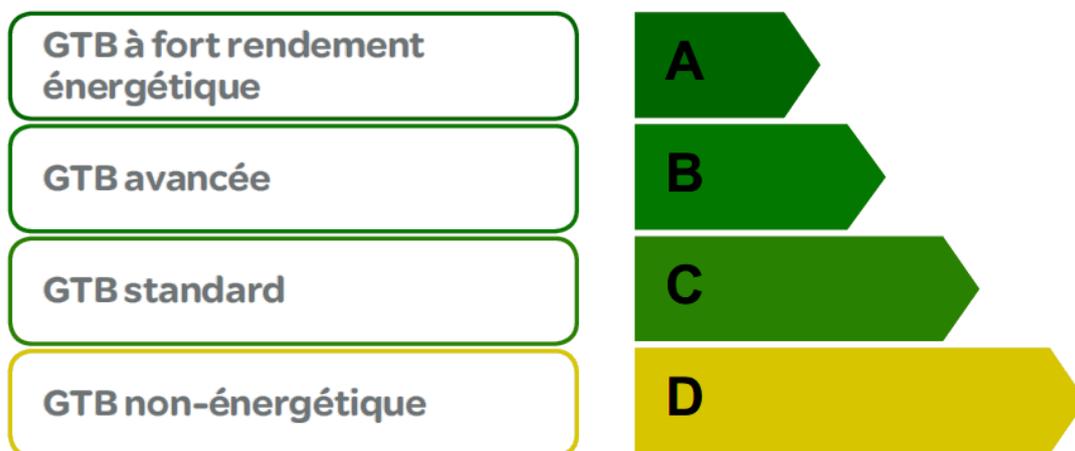
C'est une méthode qui permet d'estimer l'impact des systèmes de contrôle et de gestion sur l'efficacité énergétique active des bâtiments.

Elle apporte :

- La preuve chiffrée, attendue par tous
- Un cadre de référence pour comparer le rendement des installations
- Des principes de calcul
- Des fiches de calcul simples
- Une mise en application rapide.

Étiquettes de performance énergétique

Chaque système de gestion technique du bâtiment (GTB) est classé selon son niveau de performance.





Finale des Trophées du commerce Interentreprises

29 mars 2012

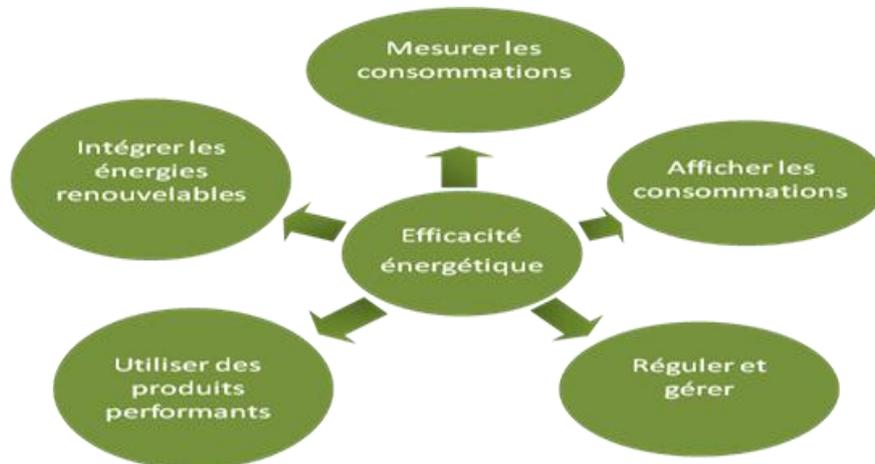
Label HPE dans la cadre d'une certification NF Bâtiments Tertiaires - Démarche HQE

	Neuf	rénovation
Processus clé		
Audit et vérification	3 audits (programme, conception et réalisation)	
Bénéfices	Bonification du COS, remise de 10% DO et TRC, financement spécifique Caisse des dépôts	Remise de 10% DO et TRC, financement spécifique Caisse des dépôts
Droit d'usage de la marque	HQE: communication possible dès le certificat phase programme Label: pas de communication possible avant la délivrance du label à l'achèvement	
Coût de la certification et du label	A partir de 11000 € NF bâtiments tertiaires démarche HQE 5000€ par label	Montant de la certification NF bâtiments tertiaires démarche HQE 5000€ par label



Annexe 7 : Les étapes d'amélioration de l'efficacité énergétique

L'efficacité énergétique comporte plusieurs étapes. Elles permettent des améliorations en agissant sur deux paramètres : humains et matériels.



Les leviers d'action :

- Utilisation de produits performants :

Réduire les consommations d'énergie = choisir des équipements possédant le meilleur rendement énergétique

- Intégration des énergies renouvelables (EnR) :

Recours aux énergies renouvelables = fourniture d'une partie de l'énergie nécessaire au bâtiment

- Comptage et mesure des consommations :

Etablir la répartition des consommations d'énergie par poste (chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation,...).

Compter/mesurer les consommations :

- Réalisation du bilan énergétique,
- Prise de conscience par des consommations
- Estimation du gisement d'économie d'énergie
- Garantie d'un suivi dans le temps de la performance énergétique.

- Affichage des consommations :

Visualiser les consommations = impact optimum auprès de l'utilisateur.

→ adapte son comportement, prévoit des travaux ou des investissements.

En moyenne, une information claire et simple du consommateur permet des économies d'énergie de l'ordre de 10%.



▪ Systèmes intelligents de Régulation et Gestion :

Des automates permettent de traiter les informations pour régler, optimiser, sécuriser et compter l'énergie consommée (GTB (Gestion Technique du Bâtiment)).

Des fiches solutions ont été établies pour le domaine tertiaire par l'ATEE*.

ATEE : Association Technique Energie Environnement*

Exemples de solutions proposées :

Fiche 1 - Mesure de la performance énergétique

Mettre en place un système de mesure afin de :

- Réaliser un audit détaillé
- Anticiper l'incidence économique des actions à mettre en œuvre,
- Suivre dans le temps les actions engagées afin de corriger d'éventuelles dérives,
- Mobiliser les intervenants sur le projet en leur fournissant des informations régulières, pertinentes et personnalisées.

Remarque : Pour l'énergie électrique, la collecte des consommations pourra se faire via des compteurs ou des centrales de mesure. La relève automatisée des informations de comptage pourra s'effectuer via un bus de communication.

Le potentiel de gains est de l'ordre de 10 à 15 %.

Fiche 2 - Eclairage

La maîtrise de l'énergie consommée par l'éclairage peut engendrer jusqu'à 70 % d'économie sur la consommation initiale de l'installation d'éclairage.

Fiche 3 - Les systèmes d'éclairage de sécurité

Les LEDs s'imposent comme une alternative aux technologies incandescente ou fluorescente.

Fiche 4 - Chauffage

Un bâtiment économe en énergie nécessite :

- Un dimensionnement optimum donc un chauffage généralement moins puissant
- L'utilisation de sources d'énergies renouvelables



Fiche 5 - Eau chaude sanitaire (ECS)

Les besoins doivent être identifiés et l'installation doit être de qualité : des gains de 50 à 70 % avec l'énergie solaire qui est une énergie propre, gratuite et inépuisable.

Fiche 6 - Solutions centralisées de climatisation

Les solutions centralisées de climatisation offrent la meilleure efficacité énergétique.

Fiche 7 - Ventilation

Les systèmes de ventilation à modulation de débits permettent de renouveler automatiquement l'air en fonction de leur occupation avec une économie d'énergie de 20 à 70 %.

Fiche 8 - Gestion du bâtiment

La facture énergétique d'un bâtiment provient de différents usages (production et distribution d'énergie, éclairage, chauffage, ventilation, climatisation, etc.).

La GTB est un ensemble de services qui permet à l'utilisateur de devenir le véritable pilote de son installation pour répondre à un double objectif :

- Economies d'énergie
- Confort

Une GTB représente une économie de 10 à 30 % de la consommation énergétique.

Fiche 9 - Logiciels de gestion de la démarche d'efficacité énergétique

Des solutions de supervision des installations qui collectent en temps réel des données techniques via des capteurs. Ils produisent des analyses et peuvent émettre des alertes.



Fiche 10 - Production d'électricité renouvelable

Le « paquet Energie-Climat » adopté par l'Union Européenne oblige d'ici 2020, au moins 20% de l'énergie consommée devra avoir été produite à partir d'énergies renouvelables.



Annexe 8 : Un exemple de mise en œuvre de l'efficacité énergétique



Espace BTP de Drôme et Ardèche : rénovation réussie ! En mettant en œuvre différentes techniques à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment, la Fédération vient de transformer son siège en un bâtiment basse consommation et à énergie positive.

Grâce à ce chantier pionnier lauréat du concours PREBAT de l'Ademe, la Fédération du BTP de Drôme et Ardèche a voulu ouvrir la voie et montrer l'exemple pour :

Accélérer les décisions des maîtres d'ouvrage publics et privés grâce à un bâtiment démonstrateur

- Permettre aux entreprises du BTP de disposer d'un **bâtiment témoin** où les technologies conduisant à une meilleure performance énergétique sont visibles
- **Valoriser le dynamisme de la Profession** et la technicité des entreprises de bâtiment
- **Illustrer à destination des propriétaires de bâtiments tertiaires et commerciaux comment pérenniser son patrimoine** : les bâtiments existants, surtout les plus anciens, seront fortement concurrencés demain sur le marché de la vente comme sur celui de la location par les bâtiments nettement plus économes en énergie (RT 2012), voire à énergie positive (future RT 2020). C'est donc un acte de bonne gestion du patrimoine que de procéder à la rénovation énergétique, même progressive, de ses bâtiments.

Ce programme de rénovation comporte 3 phases charnières :

- Le diagnostic énergétique et la simulation par bouquets de travaux (novembre 2008 / octobre 2009)
- La réalisation des travaux (2010 /2011)
- Le suivi des consommations (2011 / 2013)

Les conclusions de la première phase du projet ont permis de définir les travaux de rénovation à entreprendre. Le bilan positif en énergie a été obtenu en réduisant de façon ambitieuse mais réaliste les consommations de chauffage (- 86%), de climatisation (- 84%) et d'électricité spécifique (- 44%).



Annexe 10 : Exemple d'action commerciale dans le secteur de la protection électrique

Séminaire Technique 2009
Paratonnerres et Parafoudres :
La solution globale de Protection contre la Foudre

Cochez la session souhaitée

- List of cities and dates for the seminar: Bordeaux (12 mai 2009), Reims (23 juin 2009), Nantes (6 octobre 2009), Paris (8 décembre 2009), Marseille (13 mai 2009), Paris (25 juin 2009), Dijon (13 octobre 2009), St Brieuc (4 juin 2009), Limoges (22 septembre 2009), Montpellier (22 octobre 2009), Strasbourg (9 juin 2009), Lyon (29 septembre 2009), Tours (17 novembre 2009), Aix les Bains (16 juin 2009), Lille (30 septembre 2009), Le Havre (24 novembre 2009)

SOCIETE _____
NOM _____ PRENOM _____
FONCTION _____
ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____
TEL. _____ FAX _____
E-MAIL _____

Assistera au repas du midi oui [] non []
Sera présent l'après-midi oui [] non []

Sera représenté / ou accompagné par :

SOCIETE _____
NOM _____ PRENOM _____
FONCTION _____
ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____
TEL. _____ FAX _____
E-MAIL _____

- Repas du midi : oui [] non [] - Présence l'après-midi : oui [] non []

Inscription gratuite dans la limite des places disponibles

Bulletin à nous renvoyer
par fax au
01 41 23 50 39



CITEL-2CP - Sylvie Champeaux
Tel. direct : 01 41 23 50 33/23
e-mail : schampeaux@citel2cp.com



INDELEC - Delphine Beaucourt
Tel. direct : 03 27 944 947
e-mail : dbeaucourt@indelec.com



Météorage

METEORAGE - Sophie Benestreau
Tel. direct : 05 59 90 02 42
e-mail : sophie.benestreau@meteorage.com

Bulletin de participation



29 mars 2012

Annexe 11 : Exemples d'actions commerciales dans le secteur de l'efficacité énergétique

Les salons de l'efficacité énergétique dans le domaine tertiaire



THEMES des CONFERENCES 2012

- . Réglementation Thermique 2012
- . Droit et financement
- . Rénovation du bâti existant
- . Immeubles neufs très basse consommation et passifs
- . Production et stockage d'énergie dans le bâtiment
- . Automatisme, pilotage, sécurité, smartgrid, éclairage
- . Normes, labels et certifications dans le bâtiment



L'OFFRE DU SALON

- . Aménagement urbain
- . Environnement et énergie
-



Événement de référence de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans les bâtiments, il réunira plus de 600 exposants et donnera rendez-vous à plus de 90 000 visiteurs (installateurs, négociants, prescripteurs, maîtres d'ouvrage...).



Annexe 12 : Exemple d'action de communication au niveau national



Trimestriel gratuit consacré à l'Exploitation de l'Énergie Électrique, Lignes de Force est diffusé à plusieurs milliers de techniciens et ingénieurs des services techniques industriels et tertiaires.

Il informe les décideurs sur les évolutions technologiques, l'environnement normatif et technique, les installations...



Partenaires éditoriaux :

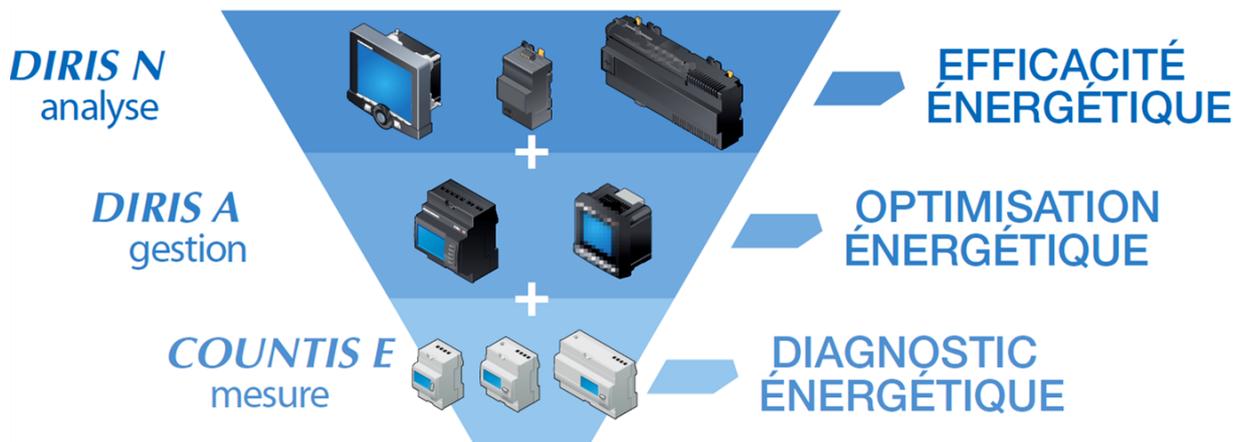
- SOCOMEC
- ALPI (applications logiciels pour l'Ingénierie)
- FLUKE (fabricant matériels de mesure)
- MARECHAL ELECTRIC (fabricant de connexions électriques industrielles)
- ACANOR (Association française pour la Connaissance et l'Application des NORMes)



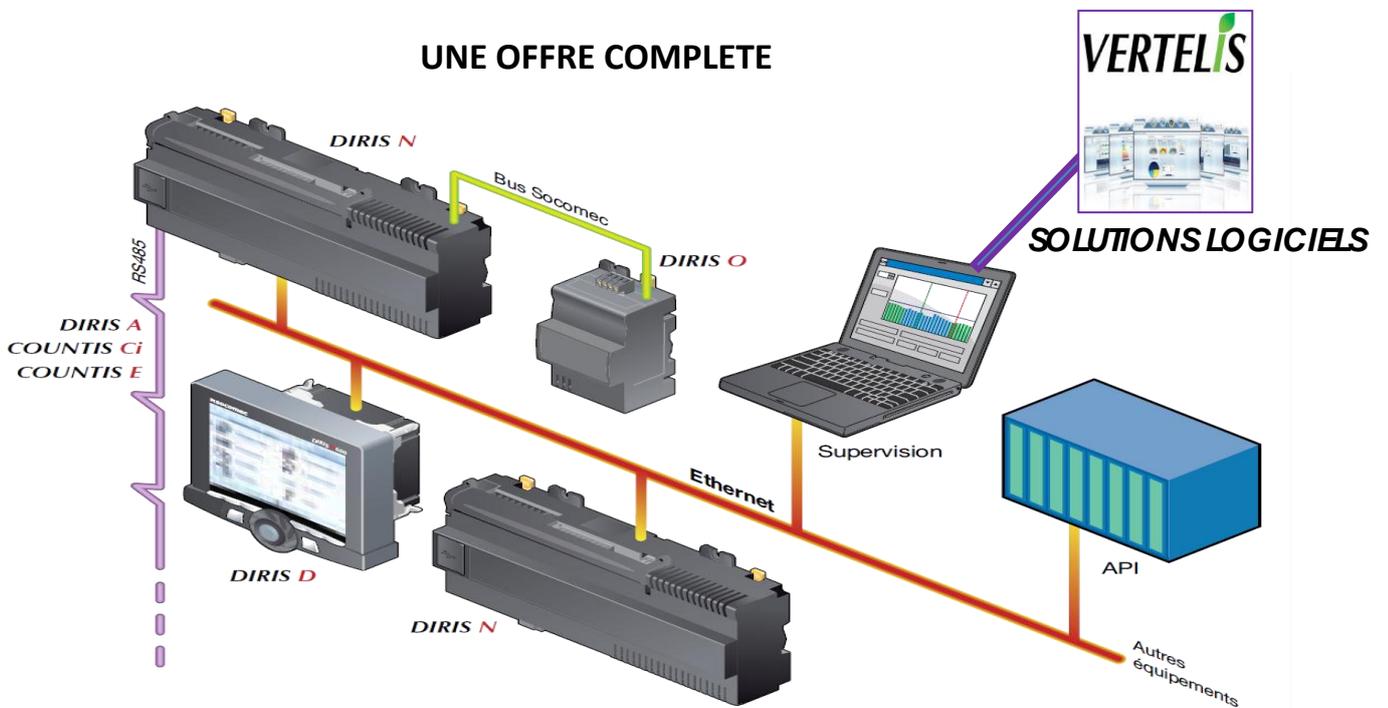
Annexe 13 : La gamme des produits énergétiques SOCOMEC

Les produits sont à la base de tous les projets d'efficacité énergétique. Ils assurent les fonctions de mesure des grandeurs électriques, gestion des énergies, surveillance des paramètres, contrôle/commande, analyse de la qualité des réseaux et communication.

LIGNE RETROFIT



UNE OFFRE COMPLETE



Annexe 14 : Les familles Mesure, Gestion et Analyse

FAMILLE MESURE : Les produits COUNTIS E comptent l'énergie électrique consommée par les charges et permettent ainsi le contrôle et l'allocation des consommations. Ils sont certifiés MID* et communiquent via RS485.



MID* : Measuring Instruments Directive (Directive 2004/22/CE sur les Instruments de Mesure)

FAMILLE GESTION : Les nouvelles centrales de mesure multifonctions DIRIS A assurent la surveillance et l'optimisation des réseaux par la gestion d'alarmes, le suivi des paramètres de la distribution et la télécommande d'appareillages électriques. Ils communiquent via Ethernet.



FAMILLE ANALYSE : Les DIRIS N assurent l'analyse de la qualité de l'énergie fournie, conformément aux critères définis par la norme EN 50160.





Annexe 15 : Les aides financières

Diverses institutions offrent des aides pour la mise en place de solutions d'efficacité énergétique.

Qui ?	Quoi ?	Où ?
<p>L'Observatoire des aides aux entreprises et du développement économique, 2 objectifs principaux : Apporter une information sur les politiques d'aide aux entreprises. Valoriser les résultats et confronter les pratiques en matière d'aide au développement des entreprises.</p>	<p>Le répertoire des aides : un portail complet où sont répertoriées les aides qui sont disponibles pour les entreprises, selon les catégories de projets et selon les régions.</p>	<p>http://www.aides-entreprises.fr/</p>
<p>L'ADEME est l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie. L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.</p>	<p>Aides financières et méthodologiques : Vous êtes une entreprise, une collectivité, un établissement public, une association..., qui envisage de bâtir un projet dans les domaines d'intervention de l'ADEME et vous souhaitez une expertise technique, un accompagnement méthodologique, voire un soutien financier ? Aides à l'investissement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les installations industrielles : Aides à la recherche et développement, Aide à l'investissement, Fond de garantie des Investissements de Maitrise de l'Energie et Fond d'investissement de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.</p>	<p>http://www.ademe.fr</p>



Finale des Trophées du commerce Interentreprises

29 mars 2012

Exemple de subvention ADEME pour les actions de diagnostique d'aide à la décision dans le domaine de l'efficacité énergétique.

LES AIDES A LA DECISION DE L'ADEME

(Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'ADEME du 7 Octobre 2009)

Catégorie de prestation	Plafond assiette ADEME	Secteur non concurrentiel	Secteur concurrentiel		
			Taux d'aide ADEME maximum*	Taux d'aide ADEME maximum*	
		Taux de base		Moyenne entreprise	Petite entreprise
Pré-Diagnostic	5 000€	70%	50%	60%	70%
Diagnostic	50 000€	70%	50%	60%	70%
Etude projet	100 000€	70%	50%	60%	70%

*Taux maximum – sous réserve de conditions régionales particulières – sous réserve de dispositions particulières sur les domaines d'intervention.

La définition européenne de PME

Catégorie	1) Effectifs	2) Chiffre d'affaires*...	3) Ou Total du Bilan*
Moyenne Entreprise	< 250	< 50 M€	< 43 M€
Petite Entreprise	< 50	< 10 M€	< 10 M€